

LE NATIONALISTE

JOURNAL DU DIMANCHE

JULES FOURNIER, Directeur.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 20, RUE SAINTE-THÉRÈSE, MONTRÉAL.

Téléphone Bell : Main 3237.

LETTE DE QUEBEC

Québec, 11 décembre.

Monsieur le directeur,

On parle beaucoup, dans les cercles politiques et religieux de Québec, d'un article fortement anticlérical paru dans la "Vigie" à propos d'instruction publique, et dont voici un échantillon :

L'heure est peut-être venue où il importe, dans l'intérêt du peuple, de bien voir où nous en sommes en fait d'instruction publique, et de faire une enquête complète sur tout le système.

Il ne s'agit plus de se payer de phrases et d'illusions. Tant que les choses d'éducation seront laissées entre les mains d'un personnel dont la compétence et le mode d'action manquent de certaines conditions essentielles, il y aura pitoyablement sur place, et les jeunes générations continueront d'être les victimes d'un engrenage qui tout le monde déplore.

Il s'est déjà dit des choses raides sur le compte du clergé, en notre bonne ville, mais c'était au fort des luttes électorales, les esprits étaient surexcités, les appétits aiguisés; les élections passées, on flagornait le clergé aussi ardemment qu'on l'avait attaqué la veille. L'article de la "Vigie", au contraire, vient en pleine paix, on ne sait d'où, et tout le monde se demande pourquoi. Me permettez-vous de vous faire part de ma théorie : quoi qu'elle vaille, elle est d'un vieux politicien qui en a vu de toutes les couleurs et qui ne se trompe pas toujours, loin de là.

La "Vigie" est avant tout l'organe de M. Alexandre Taschereau, disciple et héritier de M. Parent. Or, vous connaissez les ambitions de M. Alexandre Taschereau. Ce prognathe raboteux au sourire impur de sapajou (soit dit en passant pour le juge Cimon, je parle ici au figuré) veut à tout prix être premier-ministre. Il en brûle, il en meurt.

Hors de sa profession (où je ne le connais point), il est d'une ignorance crapuleuse. Je ne crois pas qu'il ait jamais ouvert un livre depuis sa sortie du collège. Quand il s'observe, il parle comme un apprenti dentiste qui voudrait se donner des airs. Quand il ne s'observe pas, il parle comme un charretier, et même un peu plus mal. Dans le domaine intellectuel, il est d'un cran au-dessus du Montréaliste David Lafortune : suis-je assez clair ?

Mais il n'est pas dépourvu de facultés, ni de ressources. A une rouerie naturelle que l'on pourrait aussi bien qualifier autrement (je parle toujours au point de vue politique, Mossien Cimon), il joint un mépris profond et cynique pour ce que vous appelez, vous autres du "Nationaliste", le sens moral dans la vie publique. Soyez-en sûr, il ne médite qu'une chose depuis son entrée dans le cabinet : le coup de poignard qu'il donnera à M. Gouin.

Ce coup-là, il s'en frotte les mains, il s'en lèche les babines, pour parler le langage figuré de l'Auvergnat-pardon, du Champenois d'Hellevicourt. Pas de danger cependant qu'il le frappe au profit d'un autre : l'assassinat lui va, mais il lui faut les dépouilles. C'est pourquoi, tandis qu'il s'en va, avec le sénateur Coffey, de l'Ontario, et plusieurs évêques, dans le bureau de direction de la société pour la défense du catholicisme en Amérique, vous le voyez faire sa cour à Jean Prévost et à Godfroy Langlois, les deux hommes qui passent pour avoir achevé Parent et sur qui il compte pour l'aider à achever, quand l'heure sera venue, M. Gouin.

Jean Prévost, ennemi juré de M. Gouin depuis sa sortie forcée du ministère, joua naguère la comédie religieuse sur les tréteaux de Saint-Jérôme à côté de Mgr Bruchési : c'était pour la plèbe ; en petit comité, il se moquait de ces palinodies ; ses vues véritables sur l'instruction publique, elles se trouvent dans son organe, "l'Avenir du Nord", le journal le moins clérical de la presse canadienne-française avec le "Canada" et la "Vigie".

Quant à Langlois, je tiens d'un de ses amis (il y a ici une petite loge de 17 membres) qu'il est très sûr de M. Gouin ait résolu d'appeler avant lui dans le cabinet ce type accompli du hâbleur sans idées, Louis-Joseph Gauthier, et qu'il s'apprête à faire battre le candidat ministériel dans Sainte-Marie, s'il le peut. Le peu que le télégraphe nous a rapporté à Québec de son discours de l'Hôtel-Viger confirmerait amplement cette nouvelle.

Voilà, encore une fois, les deux hommes dont Alexandre Taschereau veut faire les instruments de sa rancune, et surtout de son ambition.

Il n'a d'autant plus de chances de réussir, que ni M. Prévost ni M. Langlois ne veulent de M. Bourassa, catholique, quoique pas bigot, sur le terrain religieux, et, sur le terrain politique, irréconciliable aux "schemés" ou ne dédaignent pas de tremper quelquefois les députés les plus soucieux du bonheur du peuple.

La session qui s'amène devrait nous apporter des émotions.

BRUTUS.

"La Femme et le Fauve"

NOTRE CONCOURS

Nous avons déjà reçu beaucoup de réponses à notre concours. Pour celles de nos lectrices, toutefois, qui n'auraient pas encore lu le récit publié dans notre dernier numéro, nous le résumons en quelques mots.

Mahranée, fille d'un potentat de l'Inde, tombe éperdument amoureuse d'Ashrabad, officier de la cour sans naissance et sans fortune. Sa jalouse contre sa première suivante, en qui elle voit une rivale, excite les soupçons de son père, qui surprend le secret de cet amour. Selon une coutume du pays, l'officier est condamné à être jeté dans l'arène, devant tout le peuple. Mais cette arène a deux portes : la première cache un fauve furieux et l'autre la jeune fille qui a justement provoqué la jalousie de la princesse. Si le malheureux ouvre la porte du tigre, il est mangé ; s'il ouvre celle de la femme, il doit l'épouser et s'exiler avec elle. Mahranée, cependant, parvient à savoir de quel côté se trouve le tigre et, le jour du supplice, quand son amant paraît dans l'arène, elle lui désigne d'un geste la porte qu'il doit ouvrir.

Il s'agit de dire en trois cents mots quelle porte elle lui a montrée.

Le concours dure jusqu'au 25 décembre. Les concurrents pourront signer d'un pseudonyme, mais en ce cas elles devront nous donner en même temps leur nom et leur adresse, lesquels ne seront publiés qu'avec leur consentement.

Adresser les réponses au Directeur du "Nationaliste", 20 rue Sainte-Thérèse, Montréal.

A nos correspondants

D.—Notre concours est exclusivement réservé aux lectrices. — Toute concurrente doit nous envoyer, outre son pseudonyme, son nom et son adresse, lesquels ne seront publiés que si elle le désire. — Le récit ne doit pas dépasser 300 mots.

ADINE — Prière de nous faire parvenir votre adresse.

UN AUTRE SCANDALE

LES PREUVES

On lisait hier dans la "Presse" :

Au sujet de l'affaire de la station de police No. 13, quelques journaux anglais relataient les opinions de M. l'échevin Robinson, ont laissé entendre que le vendeur du lot sur lequel est construite la station No. 13, à l'angle des rues Frontenac et Forsyth, avait trépidé dans une opération louche, c'est-à-dire que ce terrain, évalué par le rôle municipal à \$600, avait été acheté par M. Nantel, peu de temps avant sa transaction avec la Ville, pour ce prix de \$600 ou environ, et que presque immédiatement le même lot était revendu à la Ville pour la somme de \$2,000.

Or, rien de plus faux qu'une pareille affirmation, et rien de plus malhonnête qu'un pareil "laissez-entendre".

Tout cet article est faux d'un bout à l'autre. La vérité, la voici :

Le 13 novembre 1907, la Commission de Police adopte une résolution comportant l'achat du terrain situé coin des rues Forsyth et Frontenac, au prix de \$2,000.

Le 20 novembre 1907, Israël Nantel offre ce même terrain à la Commission de Police pour \$2,000 (lettre officielle à la Commission).

Le 25 novembre 1907 le Conseil de Ville approuve la recommandation de la Commission de Police à ce sujet.

Le 28 novembre 1907, J.-W. Mount et alias font une promesse de vente de ce terrain à Israël Nantel, par-devant le notaire Raoul Dumouchel, pour la somme de \$600 (2 lots cadastré 166, subdivisions 407-408).

Le 10 décembre, J.-W. Mount et J.-U. Emard vendent ces mêmes lots à Israël Nantel pour le prix de \$600 ; notaire, Raoul Dumouchel.

Le 4 janvier 1908, la Ville de Montréal signe le contrat de vente

rain situé coin des rues Forsyth et Frontenac, au prix de \$2,000.

Enfin ce terrain était porté pour la somme de \$600 sur la liste d'évaluation de la Ville.

Ainsi donc, c'est bien clair : le 13 novembre 1907 la Commission de Police décide de payer \$2,000 pour le terrain du poste numéro 13, et un mois plus tard, soit le 10 décembre 1907, les propriétaires de ce même terrain le vendent pour \$600.

Pourquoi les propriétaires de ce terrain, sachant que la Commission de Police en offrait \$2,000, l'ont-ils cédé pour \$600 ?

La différence de \$1,400 n'a certainement pas profité à la princesse Mahranée.

A qui a-t-elle profité ? C'est ce que le "Nationaliste" voudrait bien savoir...

JULES FOURNIER.

L'emprunt de \$2,000,000

La Commission des Finances n'a obtenu le règlement de son emprunt desor mais fameux qu'en faisant plaider les circonstances atténuantes par son président.

Le pauvre homme ! a-t-il en chaud au cours de cette séance et combien, oh ! combien ses explications ont été pénibles, filandreses, tirées par les cheveux. A bout d'arguments il a passé la main au trésorier de la Ville.

Ce fonctionnaire ne fut ni plus heureux, ni plus convaincant, et les échevins Couture, Lévesque et Giroux eussent certainement empêché la ratification de cette transaction si ce n'était été de la princesse.

Inutile d'ajouter que le tigre ne fit qu'une bouchée du rapporteur, mais mal lui en prit car il en attrapa une indigestion et mourut treize ans plus tard, hydrophique.

La morale de cette fable historique, c'est de se méfier des petites princesses et de ne fréquenter que des femmes ordinaires, et encore le moins possible.

BLANCHIE.

TRIBUNE LIBRE

Le "Nationaliste" et M. Gervais

Monsieur le Directeur,

du "Nationaliste".

Me permettez-vous quelques questions, au sujet de l'article que vous avez consacré, dimanche dernier, au discours de M. Gervais ?

Tout d'abord, laissez-moi vous dire que, en politique, je suis indépendant, et que je n'ai jamais été l'esclave d'aucun parti.

Et, comme j'approuvais les réformes que vous préchiez, dans votre estimable journal ; comme je me sentais révolté par les déprédations commises à Québec par une poignée de malfaiteurs qui, ayant accaparé le pouvoir, s'efforcent de conduire notre province à sa ruine et notre race à l'abrutissement ; comme je ne souhaitais rien tant que de voir chasser du temple des marchands crapuleux, le nationaliste, bien qu'ayant conservé des tendances libérales.

En cela, d'ailleurs, n'étais-je pas d'accord avec M. Bourassa, qui, au Club Lafontaine, quelques jours avant les élections provinciales, déclarait, franchement, honnêtement, comme il le fait toujours, qu'il n'était pas un conservateur, mais un libéral indépendant ?

Et voilà comment, si j'ai voté avec enthousiasme pour M. Bourassa contre M. Gouin, parce qu'il y avait là une importante question de principes et d'honnêteté politique, je n'en ai pas moins été heureux de voter pour M. Gervais, un des seuls députés libéraux, peut-être le seul député libéral à Ottawa, pour lequel l'aise conservé une réelle estime, et dont je sois fier de me dire l'ami.

Aussi ai-je été péniblement surpris de l'article que vous avez publié contre lui. Car, ne me dites pas que c'est mon discours seul que vous avez critiqué. Vos critiques étaient à ce point violentes et acérées, qu'elles laissaient percer l'évidente intention de dénigrer l'homme. Trop acérées, même, pour venir d'un adversaire politique, elles paraissaient plutôt inspirées directement par tel ministre, à la fois nul, inbecille, rancuneux et jaloux, car vous savez qu'on ne se déteste jamais si bien qu'on le fait.

Certes, j'admets avec vous, Monsieur le Directeur, que M. Gervais manque de talent oratoire, de méthode, surtout, et qu'il nous jette ses idées sans ordre, mêlées, échevelées, un peu comme les moissonneurs lancent des paquets de foin. C'est même là, pour lui, un grand désavantage. Mais cela n'empêche pas que M. Gervais ne possède, d'autre part, les grandes et belles qualités qui lui ont acquis la confiance et le dévouement de ses électeurs, l'estime et le respect de ses confrères, qui en ont fait, leur hôte, leur ami, leur collègue, leur supérieur, la haute considération des autorités de l'Université Laval, dont il est le professeur le plus éminent.

Cela n'empêche pas, dans ces temps de dégradation générale, de rancune intellectuelle et d'ignorance crasse, d'avachissement à l'outrance et de corruption politique, M. Gervais ne soit d'une grande dignité dans sa vie privée, qu'il ne soit un travailleur

Le chien du gouverneur

— Si j'étais chien, nous disait hier l'ami Herminet, je voudrais être celui du gouverneur. Ce chien n'est pas un tonton ordinaire. La "Presse" s'en occupe et on donne cinq cents piastres au type qui le retrouve quand il se perd. Si je me perdais, personne ne donnerait cinq cents piastres pour me retrouver et j'en sais même qui paieraient pour qu'on ne me retrouve jamais. C'est pour vous dire que certains chiens sont plus favorisés de la fortune que d'autres !

Je connais d'ailleurs qui ont vu leur portrait figurer dans les galeries de tableaux célèbres et faire bonne figure sur des cartes postales illustrées.

— Si tu parles de cartes postales illustrées, cela me fait penser que je viens de voir le catalogue de 1909 publié par la International Post Card Co. On y voit toutes sortes de cartes et de tous les prix, depuis la carte ordinaire qui se vend un sou jusqu'à ces merveilleuses de couleurs et d'imagerie qui font l'ornement des plus beaux albums. Vues photographiques, noires ou en couleurs, portraits d'hommes célèbres, paysages, scènes comiques ou dramatiques, reproductions de grands tableaux, tout se trouve dans cette collection inimitable. La International Post Card Co. a ses bureaux et ses salles d'échantillons au No. 260 rue Saint-Jacques, coin de la rue McGill. Tél. M. 3861.

ache, l'un des Canadiens les plus instruits et, à la Chambre, le député le plus dévoué aux intérêts de sa race et à la cause de l'instruction supérieure, le seul peut-être qui n'ait jamais tiré bénéfice des nombreux services qu'il a rendus en toutes circonstances (les électeurs vous le diront), le seul enfin, peut-être qu'on ne puisse accuser d'un "louchage" quelconque, par un tas de ministres et de députés dragueurs, marchands, agents de toutes sortes et de tous poils, qui pillent les deniers publics et auraient été convaincus de malversation, si le gouvernement n'eût réussi à empêcher le juge Cassels de porter la lumière dans la sombre caverne du ministère de la Navigation.

Et, quand il y a tant de crapules à dénoncer, à flétrir, n'avez-vous pas été bien sévère pour M. Gervais, en lui tombant si violemment dessus, pour un défaut qui ne peut nuire qu'à lui-même, et en passant sous silence les grandes qualités que personne ne saurait manquer de lui reconnaître, et qu'il met constamment au service de son pays et de sa race ?

Votre lecteur attentif, J.-B. C.

électeur de Saint-Jacques.

La "Presse" et l'autre asile

Au mépris de toute prudence, en reporter de la "Presse" est allé visiter l'asile. Il en a rapporté deux colonnes de "copie", parmi lesquelles nous cueillons quelques perles. Nous nous permettons seulement d'ajouter les sous-titres.

IL CONNAIT ÇA, UN ALIENISTE

Dès l'arrivée, le groupe des visiteurs est reçu par l'EXCELLENT docteur Prieur, ce charmant homme, savant modeste, depuis 23 ans, donne ses soins aux aliénés, la GRANDEUR de ses connaissances, et son INCOMPARABLE expérience, font de lui un des aliénistes les plus AUTORISÉS au pays.

STUPEUR ET TRAMWAY

La visite commence, section des femmes. Une réflexion STUPEFIANTE du Dr Prieur fait sourire quelques-uns d'entre nous.

— Les salles étant très éloignées, dit-il, nous allons prendre le tramway.

SPECTRES ET CASQUETTES

Voyez-vous ça, un service de tramways dans une maison ? De fait, nous montons dans de coquets wagons qui renferment une minuscule locomotive à POUVOIR ELECTRIQUE et nous filons. Le long du chemin (les corridors ont 1,000 pieds de long), on aperçoit, ici et là, des SPECTRES HUMAINS, ECLAIRÉS PAR LE FAUX JOUR DES FENETRES GRILLAGÈES. ILS RETIRENT LEURS CASQUETTES à notre passage. Comme nous descendons, voilà que soudain je me sens tiré par la manche, et j'entends un bonhomme à face rieuse qui dans un charabia ANGLAIS-TRITON me raconte qu'il est une victime de l'hypnotisme.

LE LIÈRE ST'AVANOUIT

— Me médium, mein herr ! Medium ! Medium !

Le médium nous poursuit longtemps. Il s'attachait à nous COMME LE LIÈRE A L'ORMEAU. Finalement, un geste autoritaire d'une bonne sœur le fit ST'AVANOUIT et nous commençâmes la visite.

ET TOI, ESPERES-TU ?

Nous pénétrons dans une salle où une vingtaine de femmes s'occupent à des travaux divers : tricot, broderie. Leur aspect n'a rien d'étrange. Ce sont des filles QUI LAISSENT UNE ESPERANCE de retour à la santé.

SEPT PAR DOULEUR !

Voilà l'infirmerie. Des têtes pâles émergent des draps blancs. Presque toutes sont CLOUÉES la par l'anémie. Elles ont des AIRS D'ENFANTS aux regards "peureux". On n'entend que quelques soupirs gémissements, s'échappant des poitrines TROP TROTTÉES, et pendant que nous causons à voix basse, nous nous sentons au cœur un sentiment étrange de navre et de pitié. Il tonne sur ce dortoir, sur ces lits, semblables à des tombes blanches, un jour pâle, fladard, comme cette indécise clarté, qu'on remarque DANS LES CIMETIÈRES, SOUS LA LUNE QUI MONTE. C'est là la salle des Sept-Douleurs et QUARANTE-NEUF PATIENTES y souffrent.

ET LA TIENNE, DE CIBOULE ?

Pauvres enfants ! Pauvres têtes ! Il y en a en PAIN DE SUCRE, D'E-NORMES et de PETITES attachées à des COUS LONGS qui laissent voir des faisceaux de nerfs et de muscles toujours tendus. La tendresse a dégariné le cuir chevelu. Les petites filles rient, on fixe l'œil sur un point quelconque du parquet ou bien encore elles penchent la tête sur leur épaule dans une attitude héte. Une brave sœur depuis 23 ans a soin de cette catégorie de déshérités qui n'ont hérité que de ça de leurs parents. Quand il meurt une, la religieuse PLEURE LONGTEMPS. (C'est sa fonction, on dirait !)

Le scandale des contestations

Au lendemain du 26 octobre, trente-cinq élections ont été contestées dans la Province de Québec.

Dans chaque cas, on porte contre les candidats élus les accusations les plus deshonoreuses, on énumère une longue suite de crimes et d'actes de corruption. On prétend ni plus ni moins que les électeurs se sont vendus comme des esclaves, que la victoire a été achetée, et qu'une débauche générale a régné dans toute la campagne.

Il reste de la lecture de ces déclarations une impression de dégoût pour nos mœurs politiques. S'il est vrai que le peuple de cette province est si immoral, une réforme radicale s'impose. Si, d'un autre côté, les élections se sont faites honnêtement, les instigateurs de ces poursuites sont des drôles, des exploitateurs sans vergogne, on des arrivistes sans scrupule.

La semaine dernière les chefs des deux partis sont entrés en pourparlers pour "régler" toutes les contestations. Ils se sont alors rendus coupables d'un acte prévu par l'article 181 du code pénal et pour lequel, s'ils étaient de simples ouvriers, nos tribunaux ne manqueraient pas de les envoyer au bagne pour cinq, dix ou quinze ans. Ils sont prêts à faire des compromis illégaux et illicites pour empêcher la magistrature de châtier les coupables ou de rendre l'honneur aux persécutés. Ils comptent aujourd'hui pour empêcher que le jour se fasse sur ces accusations qu'ils voudraient effacer afin d'avancer leurs propres affaires. Ils ont pris un soin inquiet de faire signer les actions par des créatures dociles qui les retirent au premier signal ; ils n'ont pas voulu contester les élections là où des pétitionnaires sérieux et sincères s'opposaient à ce qu'ils ne fussent pas pris et à amener la perte certaine des droits civils d'un candidat élu.

Il n'y a qu'un Canada où l'on tolère de tels abus aussi criants. Notre population n'a pas assez d'esprit public pour se soulever et demander la ruine des exploités qui jouent ainsi avec les lois. Il y a dans cette Province, et surtout à Montréal, un bureau d'agents de sûreté qui pourchassent nuit et jour les voyous, les voleurs armés et les apaches de bas étage. Pour

cette classe-là ils sont impitoyables, et ils se donnent un mal ridicule à les mettre derrière les barreaux. Quelques-uns de leurs prisonniers ont commis des délits plutôt minimes mais ils sont généralement traités en proportion de leur apparence extérieure, les plus déguenillés étant toujours les plus punis. On arriverait-il si deux chameaux étaient surpris un beau jour par M. Carpenter ou M. McCaskill à vouloir régler par compromis criminel trente-cinq procès de la Cour d'Assises ? Les gazettes quotidiennes s'empareraient vivement de ce crime, publieraient des rapports sensationnels avec les photographies des accusés et feraient appel au conseil municipal, au gouvernement provincial, au gouvernement fédéral et à l'Eglise pour que l'on finisse à la fois les scandales. Cependant, il n'y aurait rien de plus effrayant que la conduite de deux chefs gantés parlant à voix basse dans un bureau luxueux pour empêcher les tribunaux de punir le crime ou de purifier nos mœurs. La seule différence entre les deux cas est que, d'un côté, les coupables sont mal vêtus et que, de l'autre, ils sont mis à la dernière mode.

Est-ce que le niveau intellectuel de nos politiciens a tellement baissé qu'ils ne peuvent plus faire la distinction entre le tact diplomatique et le délit criminel ?

Jamais scandale plus démoralisant n'a souillé l'histoire de ce pays que ces nombreuses transactions entre des hommes éminents se jouant avec légèreté des réputations et de l'honneur des familles.

Si quelque contestation est réglée avant procès, le procureur général devrait s'emparer de l'affaire et s'enquérir des raisons pour lesquelles les actions ont été retirées, afin d'envoyer en prison toute personne qui se serait rendue complice de compromis criminel.

Mais rien de cela n'aura lieu, car sir Lomer Gouin, recevant lui aussi ses ordres de sir Wilfrid Laurier, n'osera pas contrecarrer les desseins de son chef.

ARTHUR BEAUCHESNE.

M. Dandurand à Paris

Paris, 27 novembre 1908.

L'honorable M. Dandurand part aujourd'hui, seulement pour Bruxelles. Il a l'intention de revenir à Paris dans trois ou quatre semaines.

Samedi dernier, il est allé au camp de Châlons.

On commença par déjeuner à Reims ; un déjeuner au champagne, bien entendu ; et là, du moins, c'était du champagne authentique. Vous savez qu'il est favorable à l'éloquence.

(V. la "Presse").

(De notre correspondant particulier.)

Paris 12 décembre. — Monsieur Raoul Dandurand, président du sénat canadien, est à Paris, où il fait la noce avec les rois de Grèce et de Belgique. Je l'ai rencontré à la "Lune Rousse", prenant un bock de Badweiser et lorgnant les cocottes les plus respectables de la butte.

Monsieur Dandurand, tout comme Monsieur Rodolphe Lemieux, a fait enlever sa barbe, ce qui lui donne de faux airs de l'ancien président du Club Geoffrion (club politique). N'est-il pas singulier que nos hommes d'Etat se fassent raser quand ils se mettent à faire la vie ?

Monsieur Dandurand, comme ses royaux compagnons, du reste, voyage incognito. Son pseudo est "John de Kuyper". Il jette l'argent par les fenêtres ; il éblouit tout le monde par ses largesses. On dit ici qu'il a, au Canada, une belle réputation de générosité.

Je lui ai demandé tantôt s'il est compromis dans les frasques de Madame Stenheil. Il m'a répondu que cela n'est pas de mes affaires. Je lui ai dit qu'il avait parfaitement raison.

Interrogé au sujet du différend Gould-Sagan-Castellane, il m'a déclaré qu'aucun membre du cabinet Laurier n'est impliqué dans l'affaire.

Il m'a affirmé, de plus, que la révolution d'Haïti le laisse froid, mais que les diners de l'Opéra le mettent chaud, et que cela le fatigue énormément.

J'ai sollicité son opinion sur la

cause célèbre du Steel contre le Coal. Il m'a dit : "Le Steel, c'est l'homme même". N'est-ce pas que l'influence du milieu l'a rendu spirituel ? On dirait le juge Wartelle en personne.

J'allais lui parler du traité franco-canadien lorsque le roi de Grèce a payé la traite. C'était un moyen diplomatique d'éviter la question. Léopold a pris un verre de Dow's Ale, George, un verre de gin, M. Dandurand, un verre de rye et moi, un cigare. ("N'est-ce pas, Monsieur le directeur, que je suis un jeune homme sobre ?")

Nous faisons honneur à cette consommation lorsque M. Fallières est entré, accompagné de Lord Strathcona, qui se trouvait depuis une heure à Paris, où il était venu se faire soigner une verrue au menton. Il a fallu prendre un autre verre. Quand est arrivé le moment de payer, Strathcona était "cassé" ; je lui ai prêté cinq francs.

M. Fallières, en apercevant M. Dandurand, lui a dit : — "Bonjour, mon président". M. Dandurand a répondu : — "Bonjour, mon cher collègue". Léopold m'a fait un clin d'œil.

Georges, de Grèce, m'a demandé des nouvelles de Toussaint Brosseau, de Montréal. Je lui ai fait savoir que M. Brosseau est très bien merci et s'adonne toujours à la littérature classique.

La conversation est tombée sur la crise des Balkans, ce qui a permis à M. Dandurand de faire une gaffe intéressante. Appelé à donner son opinion, il a dit : — "Les Balkans sont de braves gens ; n'y aurait-il pas moyen d'arranger l'affaire ?" Personne n'a osé rire, c'était trop comique.

M. Fallières, qui avait un petit sac de raisins du Luvillon, nous les a fait goûter. M. Dandurand les a trouvés un peu juteux.

Léopold nous a invités à passer quelques jours chez lui, à Bruxelles, en Brabant. Ils ont tous accepté l'invitation, excepté moi, qui suis engagé le même soir chez Cléo de Mérode.

La semaine prochaine, M. Dandurand part pour Monte-Carlo, où il doit faire la partie avec le prince de Monténégro, le roi Haakon, le duc de Luxembourg, Otto de Bavière et le président Castro.

A. B.

Cause et effet

La "Presse" ne certifie plus maintenant que d'un tirage de 94,000 pour les cinq premiers jours de la semaine. Je comprends maintenant pourquoi le tirage ne va plus, nous disant un apothicaire à qui nous faisons cette observation (1).

(1) NOTE POUR LE JUGE CROMBIE: Cette plaisanterie se fait couramment à Montréal, où la "Presse" a la réputation de faire... rire ses lecteurs.

CES FRANÇAIS BONS A RIEN !

Dans une conférence faite devant le Canadian Club de Montréal, l'autre semaine M. R. B. Young, arpenteur fédéral au service du ministère de l'Intérieur, a cité d'une façon spéciale l'exemple de M. Auclair, de Vermilion (Alberta), venu de France au Canada il y a seize ans. La ferme de M. Auclair est petite, mais elle est la plus prospère qui soit dans cette région. M. Young, qui a habité l'Ouest et a pu faire ses comparaisons, en est si émerveillé qu'il s'en est procuré des photographies pour lui consacrer un article dans la "Saturday Night" de Toronto.

Il est possible cependant que la publication de cette nouvelle par le "Nationaliste" ait le résultat de décider le ministre de l'Intérieur à menacer M. Young de le mettre à pied s'il avait le malheur de publier l'éloge d'un ou de plusieurs Français — à part, naturellement, celui de Sir Wilfrid Laurier...

Une "règle" de la "Compresse"

Le "Mail and Empire" demandant avec tous les journaux, conservateurs ou indépendants, la démission de M. Brodeur, la "Compresse", douce comme toujours aux belles gangrènes, prend occasion de cette demande pour exposer ce qu'elle appelle "la règle constitutionnelle et les ministres".

M. Brodeur peut être sourd, aveugle, manchot, gaga, ramoli, cela ne fait rien à la chose; pour avoir le droit de demander sa démission, il faut le convaincre de péculat sur le parquet de la Chambre (sic). Alors... on verra.

Comme personne n'accuse M. Brodeur de péculat, qu'on lui reproche seulement d'avoir encouragé tant qu'il a pu une corruption et un gaspillage sur lesquels son attention avait été attirée par M. Gregory des juin 1906, le ministre vise peut-être à la théorie de la "Presse", il n'y a qu'un moyen pour lui de pouvoir se débarrasser de son portefeuille, c'est d'apporter le coffre public sur le Champ de Mars et de l'éventrer à la dynamite en plein midi, de violer une femme en face des bureaux de la "Presse" aux heures de grande circulation, de suriner un Italien au cours d'un bal à l'huile.

Et encore, je ne garantis pas l'efficacité de ce dernier truc.

En ont-ils, du génie, ces dentistes de Pansereaux et ces pédicures de Thomas Côté! (1).

DARVILLE.

L'AFFAIRE BAUSET

L'échevin L.-A. Lapointe s'est hypocritement indigné contre la requête que M. G.-R. Brunet a présentée, l'autre semaine, au Conseil, pour lui demander de rendre compte aux contribuables de l'emploi que le sous-greffier de la Ville a fait des deniers publics lors de son fameux voyage à Paris.

Le président de la Commission des Finances a prétendu que "cette affaire" étant soumise aux tribunaux, le Conseil devait attendre l'arrêt du juge Charbonneau avant d'y donner la sanction requise par un citoyen pensant comme des milliers d'autres.

L'échevin Lapointe a encore une fois trompé le public et ses collègues du Conseil. Les tribunaux doivent prononcer sur le cas des sept échevins de la Commission des Finances, et nullement sur le cas de M. René Bauset, lequel dérive accidentellement de la cause des échevins et ne doit pas être jugé par les tribunaux saisis de "cette affaire".

"Cette affaire" est celle des échevins de la Commission des Finances, et non pas celle de M. Bauset. M. Brunet était donc parfaitement justifiable de demander au Conseil de s'enquérir de l'affaire Bauset, et l'échevin Lapointe ne réussira pas à confondre ces deux affaires.

Mais l'échevin Lapointe a pris ce prétexte pour étouffer, si possible, et retarder tout au moins l'instruction de cette affaire Bauset qui semble effaroucher les échevins plus encore que M. René Bauset.

La population ouvrière de Montréal se rappelle encore qu'un ouvrier, CHAREST, a été condamné au confinement pour avoir pris l'argent de la Ville. Nous ne disons pas que M. Bauset est coupable mais nous demandons pourquoi l'on fait condamner les ouvriers quand on laisse les "messieurs" tranquilles.

L'enquête sur l'affaire Bauset se fera, et plus sérieusement que ne le pensent certains échevins. On a beau chercher dans le "Herald" des comptes de dérangements officiels, on ne trouve rien de M. René Bauset, rien ne justifie M. René Bauset d'avoir complaisamment fait payer par la Ville, en outre des frais de voyage du secrétaire du maire, d'autres frais de voyage dont il avait reçu le montant.

L'opinion d'un colon

Monsieur le Directeur du "Nationaliste".

Il est un point sur lequel tout le monde semble d'un avis unanime aujourd'hui — au moins c'est ce que chacun dit: c'est la nécessité d'activer le progrès de la colonisation. Il suffit cependant d'observer quelques-uns des personnages les plus haut placés pour s'apercevoir que leurs actes sont en désaccord complet avec leurs paroles.

Ainsi, comment expliquer que certains députés, qui disent vouloir réellement favoriser la colonisation dans leurs comtés, répartissent les maigres sommes qu'ils obtiennent pour ces fins de manière à favoriser toujours et uniquement leurs partisans.

Comment expliquer que ces députés refusent d'accorder de l'argent pour telle route ou pour tel ou tel pont sous prétexte qu'il y a dans les environs deux ou cinq conservateurs, ou même un seul nationaliste? Comment expliquer que ces députés qui ont fait serment de remplir leur devoir suivant leur âme et conscience, puissent se conduire de la sorte? Il me semble qu'un député doit avoir l'obligation d'employer l'argent public au mieux de l'intérêt public, non au mieux de l'intérêt de son parti, quand ce n'est pas de son intérêt personnel. Un exemple va montrer clairement comment, en certains endroits, l'on agit à cet égard.

Le Causapescal, quelques colons ont fait, de leurs propres deniers, un pont public du coût de \$2,200. Ce pont leur était indispensable et cependant ils ne reçurent aucune aide du gouvernement. Pourquoi cela? C'est que, tout libéraux qu'ils soient, ils ne voulaient pas, à l'élection du 8 juin passé, appuyer de nouveau le "supplément" et distinguer Donat Caron, ainsi que ses échos qui sont aujourd'hui en train de ruiner la colonisation dans la Province.

Donc, voilà un travail absolument indispensable pour les besoins de la colonisation, voilà une occasion où tout gouvernement un peu soucieux de l'intérêt public, ou tout député un peu soucieux de son devoir, se fussent sentis tenus d'aider équitablement ces colons dans leur travail; or que fait-on? On leur refuse toute aide, parce qu'en gens indépendants ils refusent de reconnaître comme les "pères de la patrie" ces "étrangers" de fausses naissances.

De même le malheur a voulu qu'il se trouvât un nationaliste dans le canton Matale. Résultat: pas d'argent pour les chemins, dans ce canton, depuis quatre ans.

En maints endroits de la Province on m'assure qu'il en est de même: quand on ne peut pas donner aux vieux comtés, ou les communications sont faciles et on l'évaluation se chiffre dans les millions, tout l'argent qui est censé destiné à la colonisation, alors on s'arrange de manière à en faire profiter quelques amis politiques.

Arrive une élection: tout de suite le ministre de la Colonisation, qui sans doute n'est pas pressé, est chargé de diriger la lutte, après quoi il ira se reposer en Europe. — Moi qui suis en Europe, j'en profite.

J.-E. L. Causapescal, 2 décembre 1908.

Encore un libelle

Le "Nationaliste" affirme que M. Thomas Côté est bel et bien l'auteur de l'article suivant, paru dans la "Presse" l'autre semaine et il s'efforce immédiatement à le prouver. Que M. Thomas Côté nous poursuive, s'il en a le courage!

Le député de la division Saint-Jacques est aimé pour sa valeur INTRINSEQUE comme pour sa MANIÈRE DE FAIRE. L'homme d'études et l'homme SOCIAL, sont si heureusement combinés en lui qu'on ne saurait dire SI C'EST POUR LE QU'IL SAIT OU POUR CE QU'IL EST, qu'on l'apprecie avec autant de SYMPATHIE. Monsieur Gervais est TOUT REMPLI d'esprit public et DU MATIN AU SOIR on le trouve IMMISCE à toutes les œuvres nationales, QUI SE PRÉSENTENT. L'étude du droit international l'a POUSSÉ dans l'étude de toutes les autres RELATIONS internationales. Il est passé de la doctrine et des conceptions qui résument les mœurs A LA STRATÉGIE DES AFFAIRES qui font la grandeur d'un peuple, et il s'est dit qu'un pays ANXIEUX de s'enrichir par le commerce et par l'industrie doit commencer par en bien posséder les notions fondamentales.

Voilà pourquoi son nom est ÉDENTÉ AVEC toutes les institutions nouvelles qui vont mettre la province de Québec en état de prendre part victorieusement sur ce continent au concours pour la SUPRÉMATIE MATÉRIELLE, comme nous, etions déjà OUTILLÉS pour la lutte INTELLECTUELLE.

Il était donc important que monsieur Gervais recût de ses compatriotes un TÉMOIGNAGE d'approbation qui fût L'ENCOURAGEMENT pour son action future. Ils sont assez rares les hommes qui ont cette passion de la chose publique. Monsieur Gervais est un rude travailleur, un PENSEUR TOUJOURS EN ÉVEIL, un ZÉLATEUR actif. Il se sentira plus disposé encore à payer de sa personne QUAND IL VERRA L'APPRECIATION DU PUBLIC DERRIÈRE LUI.

La maladie de Castro

On nous écrit: Il est rumour que M. Castro, à son retour d'Europe, viendra passer quelques temps à Montréal. Ses médecins lui recommandant un air pur et une bonne cuisine.

Le restaurant E. Girardot est le seul restaurant à Montréal où le président Castro puisse se rétablir promptement.

En passant hier rue Saint-Laurent, nous avons aperçu une immense bache grise volant toute la devanture d'un magasin. Nous avons essayé de deviner ce que cela cachait, mais nous n'avons pu découvrir que ceci: Anatole prépare pour la semaine prochaine une vitrine qui étonnera. Anatole est l'homme aux vitrines surprenantes, mais il paraît que ses prix sont plus surprenants encore. 79 et 321 Boulevard Saint-Laurent.

Dr. G. H. DESJARDINS OCUliste 500 rue Denis, Bell Tél: Est 1840.

Le poste de la rue Berthelet

Monsieur le directeur du "Nationaliste".

Connaissant vous un propriétaire qui, n'ayant pas d'expérience dans la construction accorderait des travaux pour plusieurs milliers de piastres à un seul soumissionnaire, lorsque dans la même ville il se trouve un grand nombre d'entrepreneurs pour le même genre d'ouvrage? On dirait tout de suite d'un particulier agissant ainsi, qu'il gaspille son argent. C'est cependant ce que les administrateurs de la Ville de Montréal ont fait récemment, pour la construction du poste de pompiers numéro 5. H. R. IVES & CO. obtinrent les travaux en fonte à raison de \$8,888 sans concurrence.

MARTINEAU & FILS obtinrent les travaux d'excavation et de maçonnerie de pierre au prix de \$11,950 sans concurrence.

AVILA CUSSON obtint les travaux d'enduits au prix de \$2,000 sans concurrence.

C. MARIOTTI obtint les travaux de marbrerie à raison de \$1,950 sans concurrence.

S. ROCHON obtint les travaux de maçonnerie de brique au prix de \$21,000, quoique M. Pierre Labelle eût fait en temps voulu une soumission pour \$15,950, accompagnée d'un chèque accepté, tel que requis. La Commission des Incendies, ne considérant pas qu'un chèque accepté eût exigé particulièrement pour empêcher un entrepreneur de retirer sa soumission, permit à M. Labelle de retirer la sienne, lui rendit son chèque, et adjugea les travaux à M. Rochon au prix de \$21,000. FAISANT AINSI PERDRE A LA VILLE \$4,050. ET PAVA SUR CETTE DIFFÉRENCE DES HONORAIRES A L'ARCHITECTE.

J'aurais aimé entendre le bien, un particulier soucieux de la gestion prudente et honnête des biens qu'on lui confie, n'aurait accordé les travaux en de telles circonstances. Il aurait immédiatement fait un nouvel appel de soumissions, pris les mesures nécessaires pour en recevoir plusieurs, afin de choisir la plus basse offrant les garanties exigées.

Mais on n'a pas l'habitude, à l'Hôtel de ville de Montréal, de se débarrasser pour si peu. Et puis qui sait... on craignait peut-être que les entrepreneurs n'aimassent point à travailler pour la Ville: de fait ils ne se présentent qu'un à la fois, et probablement dut-on se tenir heureux que pour chaque contrat il s'en fût au moins trouvé un.

Les citoyens de Montréal savent que les entrepreneurs se présentent en foule pour le moindre petit travail, même lorsqu'il leur faut faire crédit et qu'ils courent le risque d'être mal ou pas du tout payés. Dans le cas du poste de la rue Berthelet, c'est la ville de Montréal qui était responsable, qui payait argent comptant, et pour chacun de ces cinq gros contrats on a reçu une seule soumission!

JOSEPH RANGER.



M. P. CAZENEUVE, du Théâtre National, dans d'Artagnan.

L. LAFLEUR

LIMITÉE Importateurs de Quincailleries, Peintures, Verreries Verres, etc. Aussi Chaloupes et Yachts à Gazoline. 362-366 Notre-Dame Ouest 43 à 57 rue Dupré Montréal. Téléphones: au magasin: Beil Main 2220 Marchands 543 Au bureau: Bell Main 4161 Résidence—Bell: Mount 3310 Ring 2 Notre-Dame-de-Grâce.

GRATIS! 25 Belles Enveloppes Élégantes et expédiées FRANCO partout pour annoncer. Envoyez 15c. (en argent) et 25 enveloppes blanches ou de couleur, et j'imprimerai gratis vos noms et adresse dans le coin gauche. Circulaire sur demande. Adresse: Boîte 126, Montréal, P.-Q.

LES GRANDS FAVORIS!

Scotch et Irish Whiskies

Mitchell

Mûris en entrepôts ayant d'être livrés à la consommation, ces whiskies possèdent des qualités spéciales qui les recommandent aux connaisseurs. Ce sont des liqueurs purs, chauds, qui flûtent le palais, favorisent la digestion et réveillent l'énergie.

Demandez-les à votre fournisseur.

DISTRIBUTEURS GÉNÉRAUX: LAPORTE, MARTIN & C^{ie}, L^{tes}, MONTREAL

Mieux qu'un Cadeau!

LISEZ AVEC ATTENTION!

Récemment nous avons fait participer nos acheteurs à des prix au moyen de Concours et notre intention était de donner suite à une série de Concours. Mais comme règle générale, ces concours ne favorisent que quelques-uns, nous avons décidé de faire bénéficier tous nos acheteurs en leur accordant une forte REDUCTION sur le prix des PIANOS, GRAPHOPHONES et MACHINES A COUDRE.

A l'appui de cette décision, nous donnons ci-après UN BON donnant droit à une REDUCTION à n'importe quel acheteur de

Pianos, Graphophones et Machines à Coudre

Bon de Pianos, Graphophones et Machines à Coudre.

Toute personne qui achètera un Piano, un Graphophone ou une Machine à Coudre, d'ici au 1er janvier 1909, aura droit à une réduction de (20 p.c.) vingt pour cent sur Pianos et Machines à Coudre, et (15 p.c.) quinze pour cent sur Graphophone, sur présentation de ce BON.

Foisy Freres, 210-216 Rue St-Catherine Est, Montréal.

Découpez ce bon et présentez-le en venant faire votre achat.

C'est le temps de faire votre choix car nous venons de recevoir un stock considérable de PIANOS Hardman, Harrington, Mendelssohn, Edison et Columbia, dans toutes les classes, dans tous les styles et à la portée de toutes les bourses, c'est-à-dire que les prix varient de \$145.00 à \$1,000.00.

Ces pianos ayant été commandés spécialement pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An, sont d'un fini et d'une beauté sans pareils. Tous les pianos sont garantis pour 5 à 20 ans, suivant la classe.

Notre stock de Graphophones, Régistes et Machines à coudre est au complet, et les prix sont aussi à la portée de toutes les bourses.

Une visite est respectueusement sollicitée.

FOISY FRERES, 210-216 Rue Ste-Catherine Est, Montréal.

Fourrures Elegantes

Les créations "Desjardins" sont uniques!

NOUS COMMANDONS!

Style - Qualite - Prix

L'art du parfait fourreur n'a pas de secret pour nous. Nos immenses comptoirs regorgent des plus nouveaux modèles en fait de confections fashionables.

MANTEAUX pour Dames et jeunes filles, depuis \$15.00

PARDESSUS pour Hommes et jeunes gens, depuis \$25.00

Petites Fourrures pour cadeaux

40 P. C.

Meilleur Marché

Notre système unique d'achat sans intermédiaire et au comptant et notre débit colossal en toute saison, nous permettent de vendre positivement toujours un marchandise supérieure, comme qualité, style et fini, à au moins 40 pour cent meilleur marché que vous payez habituellement.

Venez vous en convaincre!

Chas. DESJARDINS & Cie, 485 rue Ste-Catherine Est.

N.B.—Au printemps 1909 nous occuperons notre nouvel édifice rue St-Denis, entre Ste-Catherine et Dorchester.



Patins

Patins en tous genres. Pour le hockey, pour la course, pour le fantaisiste, pour tout et pour tous. Prix depuis 50c à \$5.00. Bâtons pour le hockey depuis 10c. Courroies de patins, la paire 15c.

L. J. A. SURVEYER,

52 Boulevard St-Laurent
2^{me} porte de la rue Craig



Non, Béatrice, tous les Napoléon ne s'appellent pas Séguin.

M. Allard, dans Châteauguay, parle d'insurrection publique. Béatrice parlant des confusions.

Oni, Blanche, le reporter de la "Presse" a été se promener à la Longue-Pointe, mais on ne l'y a pas gardé. Encore une erreur judiciaire!

Un gerant de théâtre nous reproche de ne pas assez parler de son établissement. Le président de la Commission de la Voirie, M. Larivière, est plus modeste: il trouve toujours que nous parlons assez de lui.

M. Gouin croit que les amis de son beau-frère ont en tellement confiance en lui le 8 juin dernier que c'est cela qui l'a fait battre dans Châteauguay. M. Gouin nous avertit que dans les députés ministériels, plus ils sont élus — cela ne veut pas dire toujours — qu'il faille aller chercher des candidats au pénitencier ou à la prison.

Un nouveau à la "Presse". Un jeune reporter a cru visiter l'asile de la Longue-Pointe, jeudi dernier. Nous croyons plutôt qu'il s'est égaré dans les couloirs du grand journal.

Le docteur Choquette, inspecteur des asiles d'aliénés, a commencé son service vendredi par une visite aux bureaux de la "Presse". Il fera rapport que la plupart des internes sont incurables, excepté le redoutable en chef qui a des crises charnelles. Les reporters sont excitables mais modérés. M. Berthiaume est calme.

A sa dernière visite à Montréal, Lomer Gouin demandait à Gaston son opinion sur le choix des candidats libéraux dans Saint-Jacques et Sainte-Marie. Gaston a d'abord conseillé à M. Gouin d'exiger de ses candidats leur billet de confession.

Il a ensuite prétendu que seule la présence de M. Gouin dans Saint-Jacques et Sainte-Marie pourrait faire triompher ces candidats.

Pourquoi le commissaire Casels ne s'égare-t-il pas à Sorel? Si nous sommes bien informés, c'est là qu'est le pot aux roses! L'enquête faite par Victor Gaudet, dont le rapport n'a jamais été publié par le ministre, et pour cause!

Bandages herniaires, abdominaux, bas élastiques, articles en caoutchouc, marchandises les plus nouvelles, aux pharmacies Henri Lancet, 401, rue St-Laurent, coin St-Denis, 447 rue St-Laurent, coin St-Denis et place St-Louis.

Théâtre National

Le Théâtre National Français donnera aujourd'hui, comme d'habitude, ses représentations de vœux amicaux en matinée et en soirée. Un programme tout à fait attrayant a été préparé et nul doute qu'il y aura foule au théâtre de la rue Ste-Catherine Est. On donnera une série de vœux amicaux tout à fait inédites. Au nombre des autres numéros, citons: M. Paul Caseneuve, soprano; M. Joseph Garjevy, cornettiste-virtuose; MM. Louis Deceire, "Xilophone"; Vallubert, chanteur populaire; Leclercq et De Luys, diuettiste; Le Petit Mallet, comique excentrique; Mlle Augustine, chanteuse; Mlle Nancy, chants anglais.

Prix populaires 10, 15 et 25 c.

YEUX ET TÊTE

Même si nos yeux s'assemblaient pour nos beaux yeux et ne coïncideraient pas à la Ville sous la tête, cela ne les empêcherait pas de s'habiller avec la dernière élégance. Un oeil doit avoir de la tenue. Nous savons la source certaine que plusieurs se font faire leurs yeux et leurs paupières chez M. Arthur Charbonneau (successeur de Moretti), 10 rue Notre-Dame-Ouest. C'est juste en face du boulevard Saint-Laurent. Charbonneau peut vous habiller d'une manière épatante et à très bon compte.

Les tempêtes de neige

Ceux qui se plaignent des tempêtes de neige dont nous avons souffert récemment ne savent peut-être pas qu'il y a un moyen d'avoir toujours les pieds chauds: c'est de porter une paire de chaussures de feutre comme en vend F.-X. La Salle. Vous trouverez à ce magasin un choix immense de ces bottines, ainsi que des souliers et pantoufles de fantaisie, parfaitement convenables pour cadeaux de Noël ou du Jour de l'An. Visitez le magasin de F.-X. La Salle, coin Rivard et Rachel.

Il a le fondement solide

Les journaux annoncent maintenant que M. Gouin viendra avec M. Devlin prendre part à la campagne électorale du quartier Sainte-Marie. M. Gouin s'était d'abord engagé à appuyer M. Gauthier contre tout venant. Il lui fallait à la Chambre ce fort-en-cuir pour tenir tête à M. Bourassa. Pour l'y faire entrer, il se sentait capable de toutes les audaces. C'est par ses soins que fut monté la réunion où M. Gauthier fut sacré candidat. M. Gauthier dit lui-même dans sa lettre aux délégués de la convention libérale de Sainte-Marie (sic):

VOUS AVEZ ETE INFORMES QUE LE GOUVERNEMENT ACCÉPTAIT COMME SON CANDIDAT CELUI QUE VOUS CHOSISIEZ; pourtant depuis le 5 décembre, j'ai dû supporter seul le poids de la bataille.

Quand M. Gouin prit cet engagement, ourdit cette intrigue, il y avait des semaines que M. Seguin était sur les rangs comme libéral: le premier ministre savait donc à quoi il s'exposait en poussant de l'avant M. Gauthier; puisqu'il risquait la partie, il n'avait qu'une chose à faire: la jouer hardiment, et jusqu'au bout, comme un homme.

C'est ce que M. Bourassa fit pour son propre compte dans Bellechasse. C'est ce qu'il a fait pour M. Laberge et Arcs dans Châteauguay et dans Rouville. Aussi, quoi qu'on pense de M. Gouin, quand on le voit, jamais personne ne l'accusera de lâcheté.

Pour Gouin, au contraire, la parole d'homme, ça se reprend comme ça se donne. On ne veut pas de Gauthier, vive Seguin! Si demain Seguin perdait sa popularité, ce serait vive un autre!

Il y a une histoire un peu vulgaire, mais qui s'applique parfaitement à l'assassin politique de M. Larent.

Un Canayen, allant à Chicago sans argent, se faisait jeter à bas du train à chaque station; le chef du train lui demandait s'il entendait faire tout le voyage dans ces conditions. — Oui, répondait notre homme — si le derrière me résiste!

M. Gouin va lui aussi à Chicago, et plus il reçoit de coups de pied dans le bas des reins, plus il fait bon, ne m'en au conducteur.

On est naturellement curieux de savoir ce que fera M. Bourassa dans le quartier Sainte-Marie; à la place du chef nationaliste, nous laissons le chap libre à M. Seguin: ce brave éprouvera notre reconnaissance pour avoir montré une fois de plus aux citoyens de Montréal ce que c'est que le personnage qui préside aux destinées de la Province de Québec.

Décès de Mme H.-C. Saint-Pierre

La société montréalaise apprendra avec une douloureuse surprise, comme nous l'avons nous-même apprise, la mort, survenue hier après-midi, de Madame H.-C. Saint-Pierre, née LeSueur, épouse de l'honorable juge LeSueur.

Les funérailles auront lieu mardi matin.

Ashrad et le tigre

...Au moment où il allait ouvrir la porte que venait de lui désigner la princesse Mahranee, Ashrad hésita un moment. Si, obéissant à sa jalousie, la jeune fille voulait le perdre...

Cette seule idée le glaça, mais il pensa: "Si elle peut me sacrifier ainsi, la vie n'a plus d'attrait pour moi et je préfère mourir." D'une main ferme, il ouvrit la porte de gauche et un tigre gigantesque bondit dans la pièce. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, Ashrad était à l'autre bout de l'arène.

Ici, une explication s'impose. La veille, notre jeune héros avait envoyé son beau-frère lui acheter une paire de patins et, naturellement, ce dernier avait choisi ce qu'il y avait de meilleur à la Compagnie d'Auvents des Marchands, 25 rue Notre-Dame-Est, où il avait vu aussi un assortiment complet de raquettes, traîneaux, traînes sauvages, etc., etc.

Par ce moyen Ashrad eut la vie sauve, épouse Mahranee et eut plusieurs enfants. Il ne jure que par la Compagnie d'Auvents des Marchands.

Ce vieux gâteau de Labarrière

Juste au moment où j'allais me mettre à table pour dîner et lire dans la "Presse" les dernières plaisanteries de l'échevin Proulx, mon ami Labarrière pénétra dans ma chambre et me dit: "Tu imagines que je viens de proposer de vendre à la Commission de Police un terrain vague valant à peu près cinquante piastres, pour un ou deux milliers de dollars? Tu te trompes. Je sais que cela se fait couramment, mais je ne veux pas te le proposer. D'abord, la Commission de Police ne voudrait pas entendre parler de toi et puis tu n'as pas de terrain. Je ne veux pas que pour t'inventer à venir d'acheter moi. Comme de juste (sic) nous allons aller au Café Saint-Gabriel."

Et nous y sommes allés. Ce que nous mangions, et à plus forte raison ce que nous dégustions, ne saurait se dire en quelques lignes. Il vaut mieux pour vous aller chez Bonneville. Vous y dinerez pour 25 sous et m'en direz des nouvelles. Coin Notre-Dame et Saint-Gabriel.

DECES

PEPIN.—En cette ville, hier matin, M. Georges Pépin, commis de bar, à l'âge de 13 ans. Le cortège funéraire partira du No 788 St-Hubert, pour se rendre à la Longue-Pointe, lieu de la sépulture. Départ du cortège à sept heures et quart du matin.

LEVESQUE.—En cette ville, le 19 décembre 1908, à l'âge de 10 ans 5 mois, Rosalie Lévesque, enfant de M. J.-H. Lévesque, pharmacien.

Les funérailles auront lieu le lundi 21 courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de la mère, No 340 rue Lagacière-Est, à 2 heures de l'après-midi, pour se rendre au cimetière.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le scandale de la "Gazette Municipale"

Ce scandale est d'un ordre particulier. Il est surtout moral — ou plutôt immoral — et il illustre les manœuvres indécentes qu'emploient certains échevins pour se faire "une bonne presse" à même l'argent des contribuables.

Tout le bruit qui s'entend depuis quelque temps à l'Hôtel-de-Ville provient de ce que M. Clifford Smith, employé municipal et reporter au "Star", a été remercié par la Commission de l'Hôtel-de-Ville.

Ce M. Smith était le protégé de l'échevin L.-A. Lapointe; et il doit malheureusement la fin prématurée de sa carrière municipale à la sottise intervention de son protecteur, un spécialiste dans l'art de mettre les pieds dans les plats.

L'échevin Lapointe, qui pousse le directeur de la "Gazette Municipale" de son énorme haine, se présente, il y a trois semaines, devant la Commission de l'Hôtel-de-Ville pour reprocher à M. de Montigny de n'avoir pas encore préparé l'index de la "Gazette".

Interrogé par l'échevin L. Espérance, M. de Montigny répondit que M. Smith avait été chargé par la Commission de préparer cet index, et que c'était à ce subalterne et non à lui qu'on devait s'en prendre.

M. Smith, expliqua-t-il, a été engagé par la Commission des Finances, avec des privilèges qui ne me permettent pas d'avoir sur lui le moindre contrôle. De son engagement, il faut ce qu'il veut, comme il le veut, quand il le veut. Il ne lui a pas plus préparé l'index, la seule chose qu'il soit capable de faire pour la "Gazette Municipale", et je n'y puis rien.

L'échevin Lapointe, colle au mur — car il avait compris — ne dit plus rien; mais la Commission de l'Hôtel-de-Ville, qui ne comprenait pas suffisamment, demanda des explications qui lui furent fournies par écrit par le directeur de la "Gazette Municipale".

C'est alors que la Commission, se rendant compte que l'engagement de M. Smith avait été basé en violation de toutes les règles du Conseil et constituait une illégalité des plus graves comme une injustice des plus criantes pour les autres employés municipaux, mit énergiquement fin à la sinécure de M. Clifford Smith.

De là la grande, grande colère de l'échevin Lapointe et le renvoi, aussi brutal qu'illegale, du directeur de la "Gazette Municipale" par la Commission de préparer cet index et que, comme on le voit, dans le "Nationaliste", que M. de Montigny serait destitué par la haine de l'échevin Lapointe. J'ai déjà prophétisé à ce sujet. Je connaissais bien mon homme et je me rappelle ce qu'il m'avait dit, il y a deux ans: "Je sais que Smith ne fait rien à la "Gazette Municipale", mais le jour où Smith partira, de l'Hôtel-de-Ville, la "Gazette Municipale" sera supprimée."

Pour une fois, l'échevin Lapointe a tenu parole.

Il était nécessaire de faire ce résumé de la situation avant d'exposer ce que la situation de M. Smith à l'Hôtel-de-Ville avait d'anormal et de scandaleux.

La clause 133 des règles du Conseil dit:

133.—Chaque employé municipal donnera toute son attention aux devoirs de sa charge et ne devra, SOUS AUCUN PRÉTEXTE, QUE CE SOIT, accepter d'affaires étrangères aux fonctions qu'il est appelé à exercer.

Cette règle a de tout temps été rigoureusement appliquée. On l'a même invoquée déjà pour contraindre des employés, dont les femmes tenaient un petit commerce au nom de leur mari, à abandonner leur magasin.

L'engagement de M. Smith, reporter au "Star", était une violation flagrante et consciente des règles du Conseil. Je le cite textuellement:

EXTRAIT des minutes d'une assemblée de la Commission des Finances, tenue le 15 janvier 1904:

Soumis le rapport de la sous-commission concernant l'établissement d'une gazette municipale, recommandant de nommer M. Louvigny de Montigny rédacteur en chef de cette gazette avec un salaire de \$1,500.

Proposé en amendement par l'échevin Lapointe:

Que le salaire de M. Louvigny de Montigny soit porté à \$1,500 comme directeur et rédacteur en chef de la "Gazette Municipale", et que M. Clifford Smith soit nommé pour l'assister, à raison de \$500 par année, mais qu'il ne soit pas obligé de donner tout son temps à la rédaction de cette gazette.

Pas de doute. C'est bien à l'échevin Lapointe qu'on doit la présence de M. Smith à la "Gazette Municipale"; c'est bien l'échevin Lapointe qui l'a dispensé des obligations imposées aux autres employés.

Quand l'échevin Lapointe proposa M. Smith, il savait que la "Gazette Municipale" devait être publiée en français et en anglais, que, pour y servir efficacement, il fallait nécessairement connaître ces deux langues; que M. Smith n'était aucunement qualifié pour occuper le poste qu'on lui confiait.

Et cela est si vrai que, dès le premier numéro de la "Gazette Municipale", M. Smith déclara ne pouvoir remplir ses fonctions et que la Commission des Finances engagea M. Boncler pour faire la traduction anglaise de M. Smith ne pouvant comprendre. Dix mois plus tard, M. Boncler mourut dans des circonstances dramatiques que l'échevin Lapointe, en mettant de nouveau les pieds dans les plats, me forcera très probablement à relater bientôt. M. Ch. E. Gagnon lui succéda.

M. Boncler touchait toujours son salaire pendant que les camarades faisaient son travail. Il toucha même plus que son salaire, malgré la clause 132 des règles du Conseil, qui interdit impérativement le paiement d'une rétribution quelconque à aucun employé de la Cité.

"SOUS AUCUN PRÉTEXTE, QUE CE SOIT, pour services rendus en dehors de ses devoirs ordinaires."

Cette clause a toujours été appliquée. C'est par cette clause que M. Joseph Charlebois, dessinateur en chef de la Voirie, a dû, il n'y a pas quinze jours, renoncer au \$150, qui lui

était dû pour services rendus en dehors de ses devoirs ordinaires.

Mais tout ce que je viens de raconter n'est qu'une petite partie de ce qui me reste à exposer et qui est tout simplement odieux.

En décembre 1907, la Commission de l'Hôtel-de-Ville recommanda à la Commission des Finances d'augmenter comme suit le salaire des employés de la "Gazette Municipale":

De Montigny, directeur de la "Gazette Municipale", de \$1,600 à \$1,700;

C. Smith, assistant, de \$1,000 à \$1,200;

Ch. E. Gagnon, traducteur, de \$850 à \$1,000;

De Montigny, secrétaire de la Commission, de \$225 à \$600;

Ch. E. Gagnon, assistant-secrétaire, de \$75 à \$200.

AVIS AUX NOTAIRES

Greffe et résidence à vendre.

A la suite du décès de M. P. L. Hubert, de Trois-Rivières, survenu le 12 courant, son étude et sa maison sont mises en vente. Le bureau de M. Hubert est le plus vieux et plus important de Trois-Rivières. Très grand terrain avec la maison qui est située à deux pas du Palais et de la Cathédrale. Excellente occasion. Conditions faciles. — S'adresser à

M. P. J. HUBERT, -:- 756 Saint-Denis

TEL. EST. 2028.

TRIBUNE LIBRE

Châteauguay

Monsieur le directeur du

"Nationaliste",

Nous avons eu une grande assemblée à Châteauguay, hier, et M. Gouin est venu s'y montrer, pour appuyer la candidature de son cher beau-frère, M. Mercier. Tous les deux étaient là.

Cette assemblée avait été convoquée à l'aide de petites circulaires écarlates mais imprimées en anglais seulement. M. Gouin et M. Mercier ignorant sans doute que la majorité des électeurs du comté de Châteauguay sont des Canadiens français. Peut-être aussi cette assemblée n'avait-elle été convoquée que pour les Anglais, mais nous ne le savons pas. En tout cas la foule était assez petite et l'enthousiasme n'était pas énorme. Des adresses furent lues au premier ministre, l'une en français et l'autre en anglais, ce qui nous a surpris à un certain point, car nous avions cru jusque là que les partisans de M. Gouin ne s'inquiétaient pas de la langue, pourvu que ça fût rouge.

M. Gouin a attribué la défaite de son gendre, le 8 juin dernier, à l'excès de confiance qu'on place en lui ses amis. Cela nous démontre clairement que pour se faire élire il faudrait ne pas avoir confiance en lui — pas du tout — et c'est bien là le sentiment qu'éprouvent les électeurs de Châteauguay à l'égard de M. Mercier: le manque de confiance.

M. Gouin a aussi trouvé que l'École Polytechnique "désencoltrait" (sic) la médecine et le barreau. Il n'a pas parlé de politique. Le premier ministre a dit encore une fois de choses aussi variées qu'intéressantes. Il n'a pas attribué la découverte du Canada au parti libéral, mais ce fut tout juste.

Je crois que les "organes ministériels" comme le "Canada" et la "Presse" vont publier des colonnes de belles choses sur les discours qui ont été prononcés, hier, à Châteauguay, mais la vérité c'est que l'assistance était assez maigre et que le premier ministre et ses copains ont été reçus plutôt froidement.

M. Veir était là mais il n'a pas traité la question des Juifs. M. Allard y était aussi et il a dit de fort belles choses sur la nécessité d'instruire les enfants. M. Allard n'a pas blâmé ses parents pour la négligence dont ils ont fait preuve à son égard. Encore une fois deux assemblées comme celle d'Howick et M. Desrosiers sera assurément une nouvelle victoire dans le comté qui l'a élu député le 8 juin dernier.

UN ÉLECTEUR.

La Commission des Finances refusa toute augmentation pour la "Gazette Municipale", mais elle accorda des augmentations de \$175 pour le secrétaire et de \$100 pour l'assistant-secrétaire.

Mais que fit-elle en plus? Sans consulter la Commission de l'Hôtel-de-Ville, en dehors de toute légalité, violant toutes les lois municipales et humaines, elle enleva à M. Gagnon son titre d'assistant-secrétaire qui lui avait confié la Commission de l'Hôtel-de-Ville, nomma M. Smith à sa place et attribua à M. Smith les \$100 appartenant à M. Gagnon.

M. Smith accepta le titre et la paie, et c'est M. Gagnon qui remplit les fonctions d'assistant-secrétaire.

Que pouvait faire M. Gagnon? Protester? L'échevin Lapointe lui aurait ri au nez, de ce rire bruyant, insolent, agressif et épais si connu de tous les commensaux du palais municipal.

La Commission des Finances savait que, pour conserver la faveur du reporter du "Star", elle pouvait impunément commettre cette injustice que tous les hommes de cœur ou seulement les honnêtes gens qualifieront d'infamie.

Car c'en est une. M. Gagnon — il me pardonne si je revèle quelque chose de sa vie privée, tout à son honneur — n'est pas une personne honnête, neuf enfants; il n'a que son salaire; et c'est à ce brave homme, à cet employé capable et ponctuel qu'on enlève le salaire qui lui est dû, tout en lui laissant le travail que ce salaire représente. M. Smith était pourtant le seul employé municipal, depuis la fondation de Montréal, dont le salaire avait été plus que doublé en l'espace de trois ans, avait été porté de \$500 à \$1,100.

Pourquoi tant de favoritisme, tant d'immixtion, tant d'infamie? Parce que M. Clifford Smith est reporter au "Star" et qu'il faut s'assurer de sa belle humeur, même aux dépens des contribuables. Doit-on s'encombrer, après cela, que les journaux renseignent mal le public? C'est pour gagner la faveur d'un simple reporter, c'est pour corrompre la presse que les ventres, les pansus, les repus qui forment la majorité de la Commission des Finances ont permis et commettent toutes ces illégalités, ont permis à un des plus habiles des réclames chatoillants de semer leur vanité, ont privé un père de famille du juste salaire que lui méritait son travail.

JULES HELLBRONNER.

The Brunswick Cafe

461 rue Saint-Jacques

Mrs. ATHERLEY, Prop.

MENU D'AUJOURD'HUI

POTAGE

Pot-au-feu — Soupe à la queue de bœuf — Consommé de veau.

POISSON

Saumon, saucé aux capres — Truite saumonée, maître d'hôtel — Pâtés aux huîtres et au poisson.

ENTREES

Pâté au poulet — Bifteck — Cotelettes de veau, de porc frais et d'agneau — Pâtés — Beefsteak pie — Foie de veau aux oignons — Porter House Steak (35c.).

ROTI

Dindonneaux, saucé aux aïdoes — Faux filet de bœuf rôti — Porc frais rôti, saucé aux pommes.

LEGUMES

Pommes bouillies et en purée — Purée de navets — Laitue — Betteraves.

DESSERT

Pudding aux fruits — Pudding "Coronation" — Beignets aux pommes — Tarte au raisin et aux pommes — Mince pie chaud — Tarte aux Figues — Pommes cuites à la crème.

Raisin — Oranges — Bananes

Thé — Café — Chocolat — Lait

Repas, 25 cents. 5 repas pour \$1.00.

\$3.50 par semaine.



COULEMENTS GUERIS EN DIX JOURS

PAR LA LIQUEUR ANTI-BLENNO-RHAGIQUE DU Dr TROUILLET.

Spécifique français pour la guérison de la gonorrhée, goute militaire, rhumatisme gonorréal, mal de Bright et toutes les affections des reins. Prix, \$1.50 la bouteille chez tous les bons pharmaciens, ou expédiée franco sous enveloppe unie.

LES PILULES VITALES DU Dr TROUILLET rendent aux hommes leur vitalité perdue. Prix, \$1.00 la boîte, expédiée franco sous enveloppe unie, par la Société Hygienne Franco-Can.

FOURRURES

Superbe Occasion pour un cadeau de NOEL.

Cravates et Manchons en Mouton de Perse, le set... \$30.00
Cravates et Manchons en Ecureuil Gris, le set... \$13.50
Manchons Vison Naturel, dans les derniers styles, dep... \$35.00
Manteaux Pony de Russie... \$35.00

O. Normandin,

Gros et Détail

350 Blvd St-Laurent, Près Ste-Catherine

Cadeaux Pour Noel

Il y a un grand nombre de femmes qui préfèrent de beaucoup recevoir un meuble et cadeau pour enjoliver leur demeure au lieu d'un bijou ou d'une autre futilité.

Un coquet intérieur fait l'orgueil de la bonne épouse et de la bonne mère et ceux qui veulent donner des cadeaux et faire réellement plaisir à une bonne ménagère, trouveront toujours dans notre assortiment une foule de choses qui plairont certainement, telles que:

Ameublements de Salon... \$20.00 à \$250.00
Ameublements de Salle à manger... 30.00 à 500.00
Bureaux et lavabains... 15.00 à 150.00
Couchettes en cuivre... 17.50 à 150.00
Cabinets de musique... 5.00 à 25.00
Cabinets de salon... 6.00 à 30.00
Pupitres et Secrétaires... 7.00 à 25.00
Berceaux Morris... 4.00 à 22.50
Berceaux de Fantaisie... 1.50 à 18.00
Tables de Centre... 2.00 à 20.00
Bric-à-brac... 2.75 à 50.00
Tables en cuivre... 4.50 à 15.00

Tapis, Prédarls, Rideaux, Portières, Statuettes et articles de fantaisie en bronze et en cuivre.

Fred. Lapointe,

625, rue Ste-Catherine Est,

Ouvert tous les soirs.

Près Montcalm.



LE SPECIFIQUE DES VIEUX CANADIENS

Le remède le plus sûr, le plus actif, le plus efficace contre le Rhume, la toux, la Bronchite, la Consommation à son début et toutes les affections de la Gorge des Bronches et des Pommions, se recommande.

Par les nombreuses guérisons qu'il a accomplies. Par son action adoucissante sur les muqueuses enflammées.

Par ses vertus cicatrisantes et anti-microbiennes. Par ses propriétés calmantes qui suppriment les quintes de toux.

Par ses